

Les sociétés inégalitaires des colonies

Document réalisé par Frédéric Régent,
Maître de conférences et directeur de recherche
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Ecole d'histoire de la Sorbonne
Institut d'Histoire d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS, ENS, Paris 1)
Institut de la Révolution Française (fondé par Jean Zay en 1937)

Bibliographie

Jean-Luc Chappey, Bernard Gainot, Guillaume Mazeau, Frédéric Régent, Pierre Serna, *Pourquoi faire la Révolution ?*, Agone, 2012.

Annie Jourdan, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 2018.

Hervé Leuwers, *La Révolution française et l'Empire, une France révolutionnée (1787-1815)*, Paris, PUF, 2011.

Frédéric Régent, *La France et ses esclaves, de la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Paris, Fayard-Pluriel, 2012. Lire chapitres 8 et 9.

Frédéric Régent, *Libres de couleur, les affranchis et leurs descendants en terre d'esclavage, XVe-XIXe siècle*, Tallandier, 2023. Lire chapitre sur la Révolution.

Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2015. Lire chapitre sur les Lumières et la Révolution.

Frédéric Régent, Jean-François Niort, Pierre Serna (dirs.), *Les colonies, la Révolution française, la Loi*, Rennes, PUR, 2014, 297 p.

La Révolution française, revue en ligne. Numéro 9, 2015, Dossier *Citoyenneté, république, démocratie dans la France de la Révolution*.

<https://journals.openedition.org/lrf/1362>

Plan général

Les sociétés inégalitaires des colonies

Hiérarchie sociale

Hiérarchie selon la couleur-statut

Les inégalités dans la France d'Ancien Régime

Richesse et pauvreté sous l'Ancien Régime

Privilèges et société d'ordres

Les inégalités selon la religion

Les inégalités selon le genre

Genre et société d'Ancien Régime

La place des femmes dans les sociétés coloniales

Les revendications et révoltes de la citoyenneté

Exclus et exclus de la citoyenneté en 1791

Formes de revendications citoyennes

Le combat des libres de couleur pour l'égalité des droits

Violences, guerres et citoyenneté

Guerre civile et révoltes d'esclaves

Les luttes des citoyens passifs

Guerre internationale et citoyenneté masculine élargie

Constitutionnaliser la citoyenneté masculine

Exclure les femmes

Inclure les esclaves

Identité législative du territoire de la métropole et des Outre-mer

Exclusions et remises en cause de la citoyenneté masculine élargie sous le Directoire

Exclure les pauvres sous le Directoire

L'inégale application de la Constitution dans les colonies

L'échec de la colonisation nouvelle

La prise du pouvoir progressive par les militaires en France et en Outre-mer

Le poids croissant des militaires (Napoléon Bonaparte et Toussaint Louverture)

Les colonies soumises à des lois spéciales

La dernière guerre civile

La fin de l'idée de citoyenneté universelle

Seuls les blancs, citoyens français

Le rétablissement partiel de l'esclavage

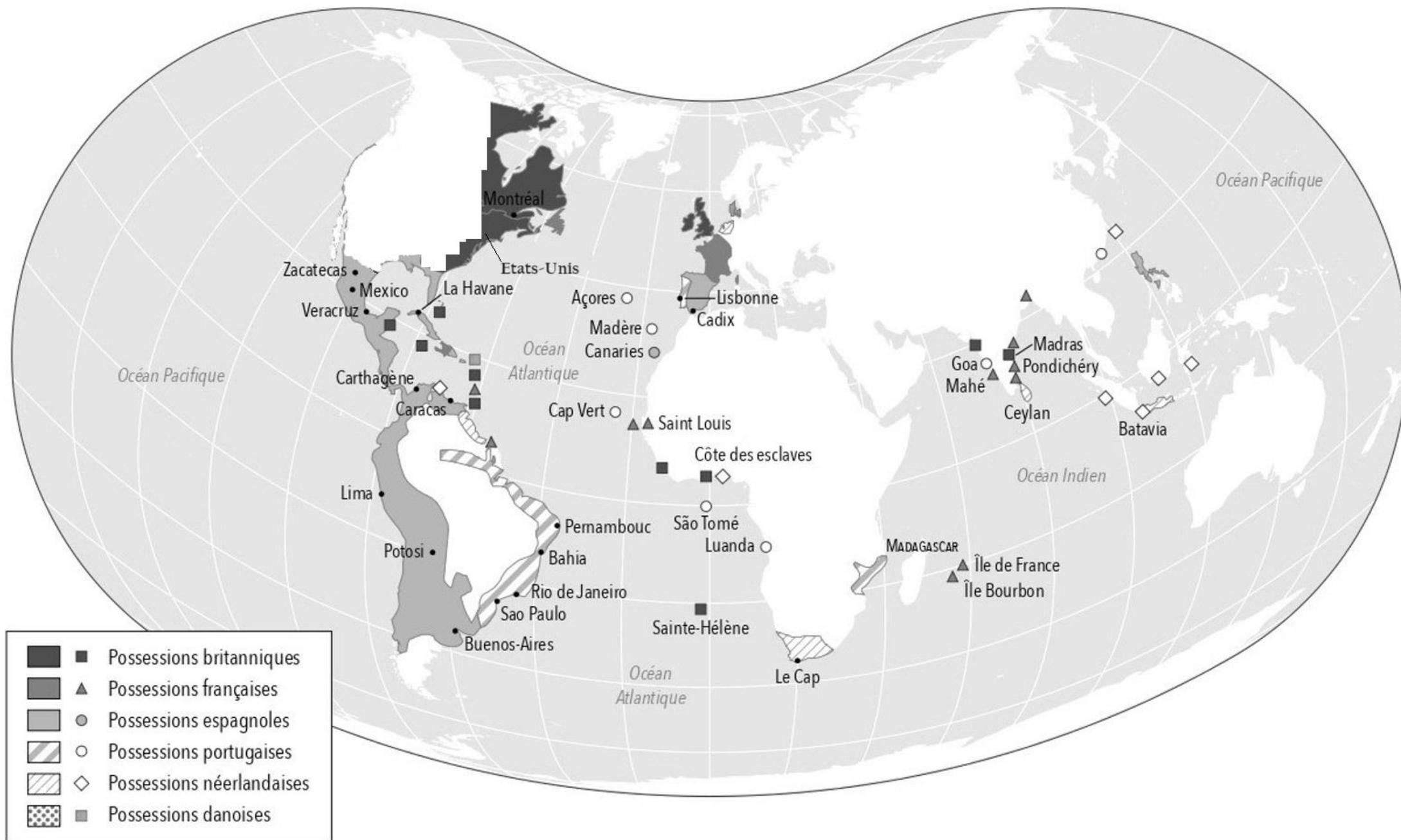
De la guerre civile à la guerre d'indépendance

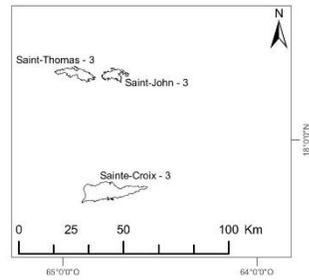
Seuls les noirs, citoyens haïtiens

Population des colonies du Royaume de France

Colonie	Année	Population totale	Réputés blancs	Libres de couleur	Esclaves
Saint-Domingue	1789	Plus de 500 000	6%	5%	89%
Guadeloupe	1789	Plus de 100 000	13%	3%	84%
Martinique	1789	Plus de 100 000	11%	5%	84%
Île Bourbon (Réunion)	1788	Autour de 50 000	10%	5%	85%
Île de France (Maurice)	1788	Plus de 40 000	17%	2%	81%
Guyane	1789	Plus de 12 000	10%	4%	86%

Les établissements coloniaux européens en 1783





The Caribbean in 1789

Legend

- Spanish colony
- British colony
- French colony

Reference number :

- 1 - French colony
- 2 - Dutch colony
- 3 - Danish colony
- 4 - Swedish colony

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

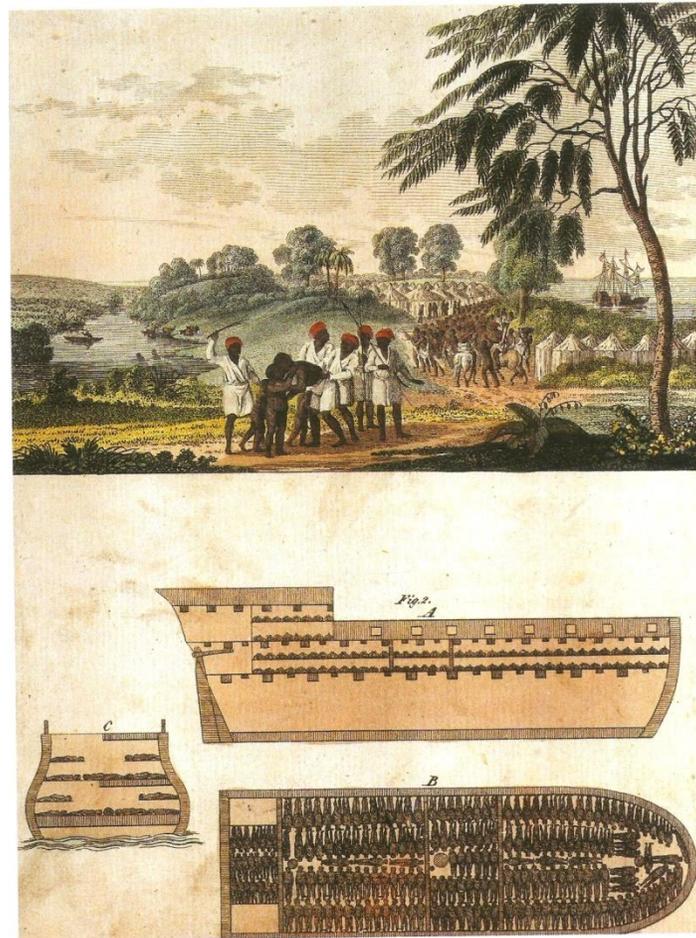
3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

- Environ 1,5 million d'esclaves ont été introduits par la traite négrière de 1625 (début de la colonisation à Saint-Christophe) à 1848 (date de la seconde abolition).
- En 1790, environ 70% des esclaves de Saint-Domingue sont nés en Afrique et 30% sont créoles (nés dans la colonie). Le rapport est inversé en Guadeloupe.

Embarquement et transport des captifs (gravure XVIIIe s.)

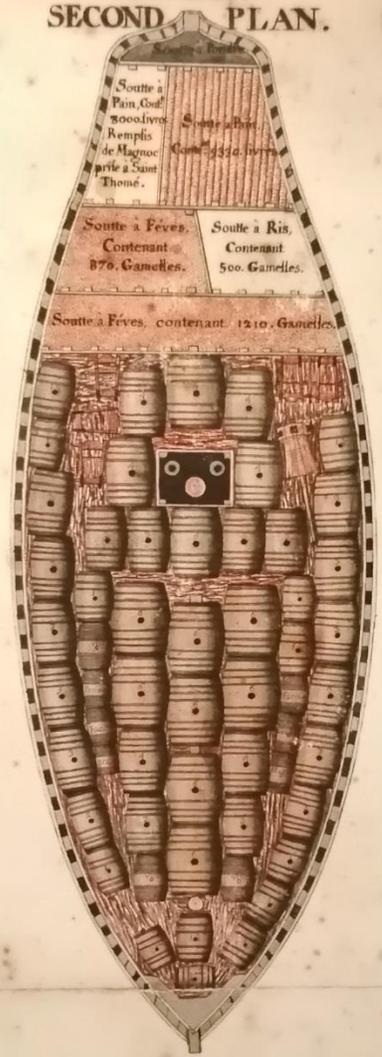


PLAN, PROFIL, ET DISTRIBUTION DU NAVIRE LA MARIE SERAPHIQUE

DE NANTES, ARMÉ PAR M.^r GRÛEL, POUR ANGOLE, SOUS LE COMMANDEMENT DE GAUGY, QUI A TRAITÉ A IOANGUE, DONT LA VUE EST CY DESSOUS, LA QUANTITÉ DE 30Z CAPTIFS DIVERS, EN 3. MOIS 26. JOURS. PARTY LE 18. DECEMBRE 1769. AYANT EN CALLE, SUR LE PONT, ET DANS LA CHALOUPPE 351. BARIQUES D'EAU SUIVANT LES PLANS CY DESSOUS.

PLANS DE LA CALLE.

PREMIER PLAN. SECOND PLAN.



L'ENTRE-PONT.

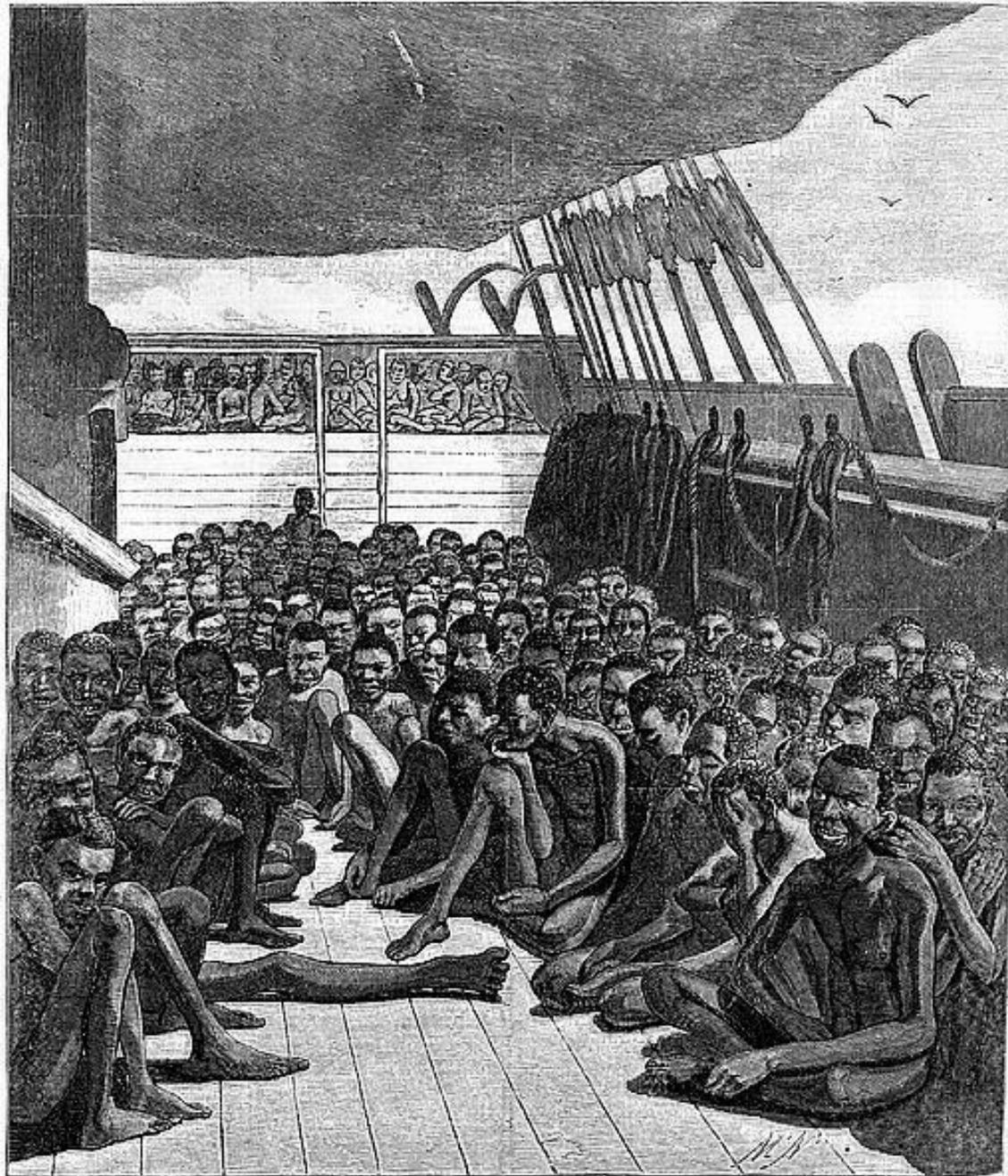


LE PONT.



Echelle des Plans cy dessus.
10 Pieds.

THE AFRICANS OF THE SLAVE BARK "WILDFIRE."—[FROM OUR OWN CORRESPONDENT.]



THE SLAVE DECK OF THE BARK "WILDFIRE," BROUGHT INTO KEY WEST ON APRIL 20, 1860.—[FROM A DRAWING.]





Coupe et Recolte de la Canne à sucre



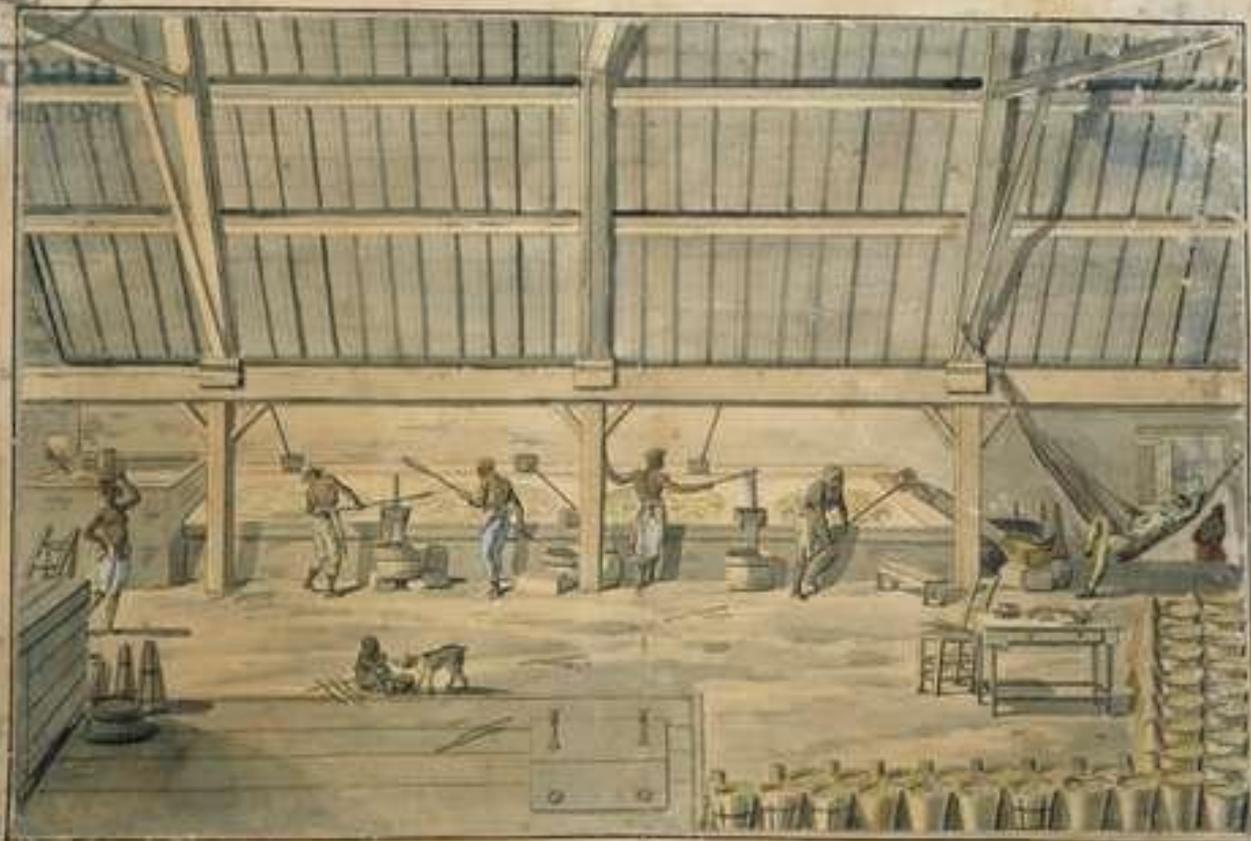
Cuba 1850. Vue prise au moment de la coupe de la canne à sucre sur St. Raphael. Leblondier / Chantel / W. / 

Cannea de Sucre que l'on passe au Moulin



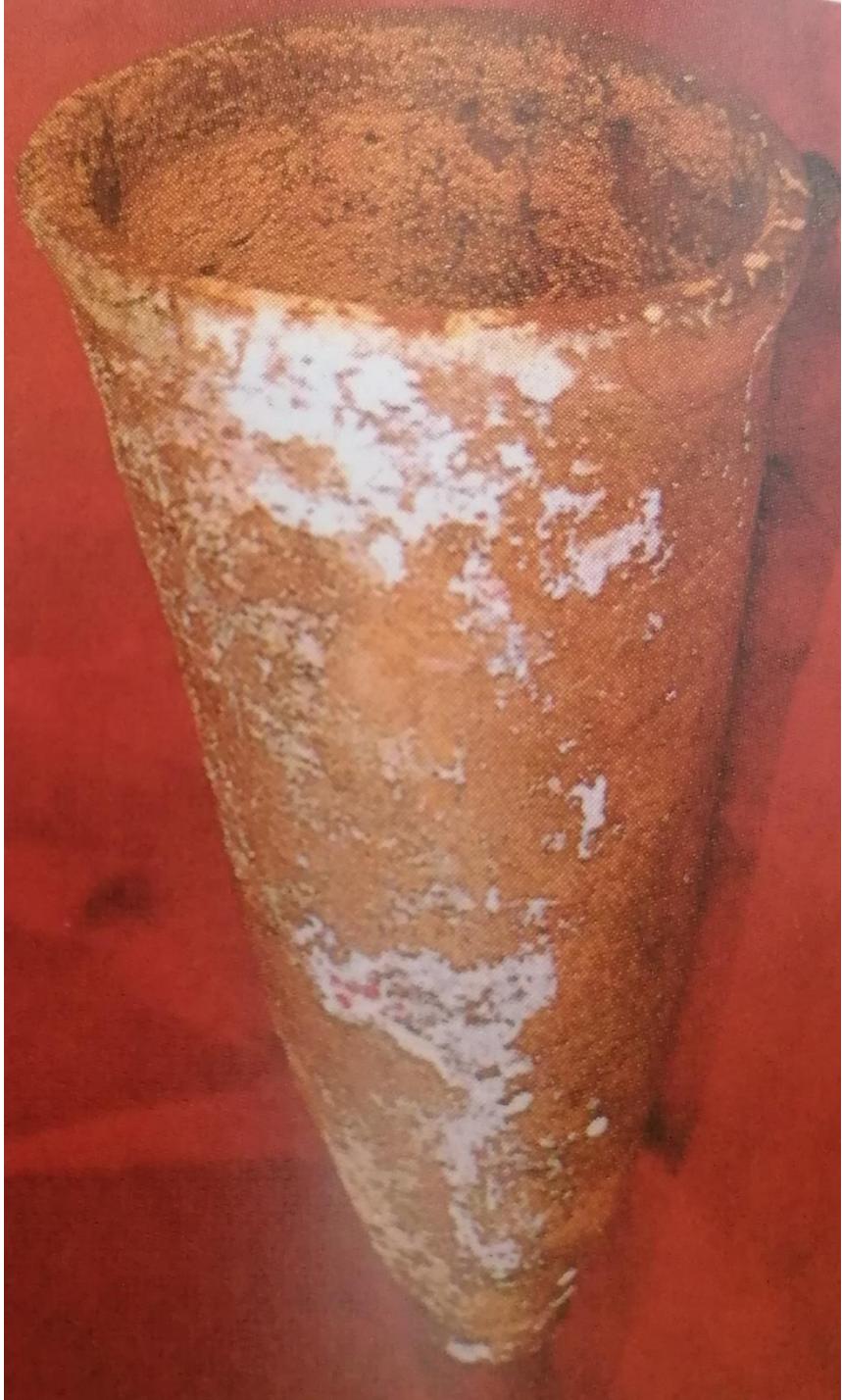
Tableau N.º pour servir au Nouveau Guide de la Colonie de St. Pierre & Miquelon. Chap. des Machines. Chiniste. 21.

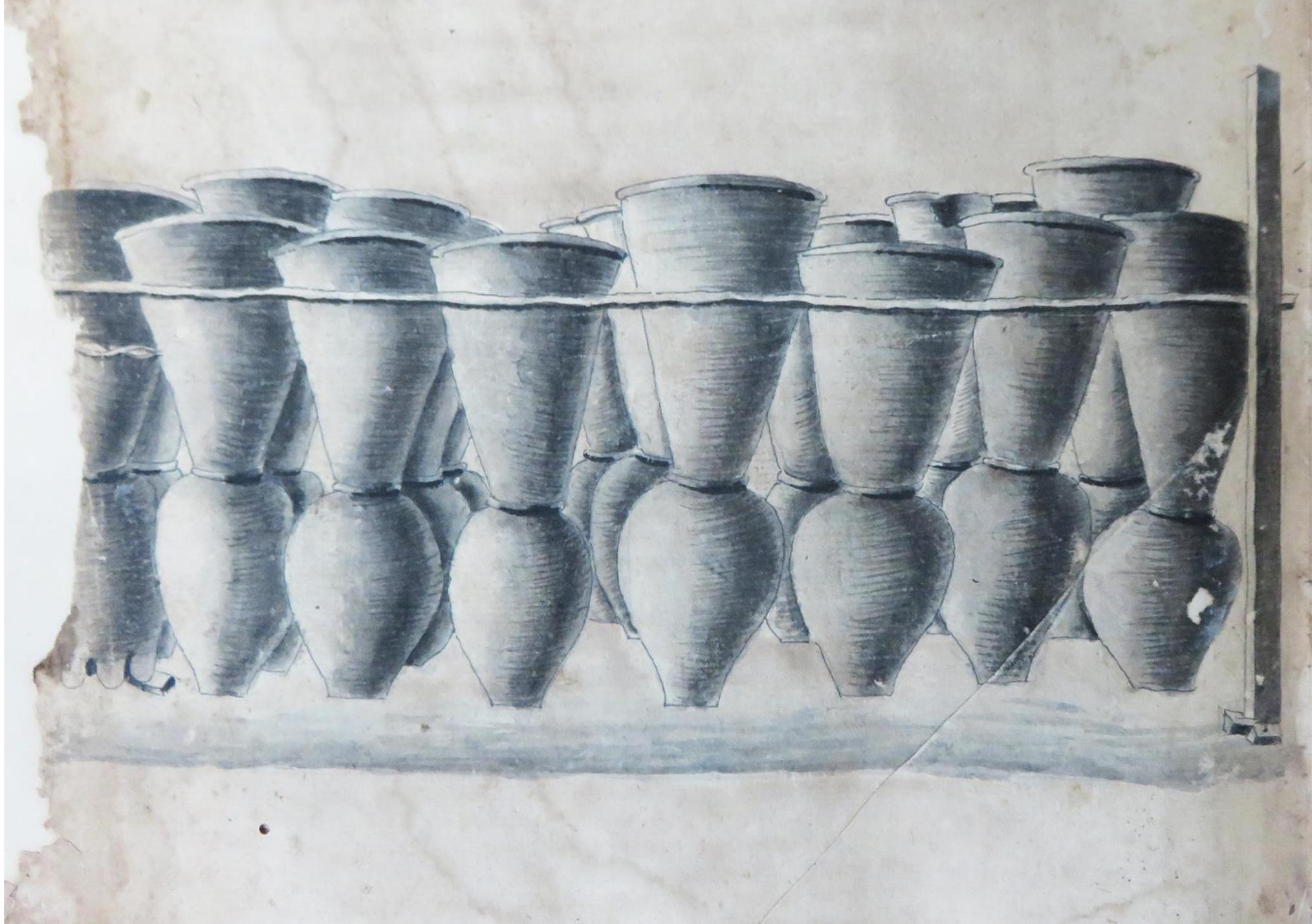
Fabrication du Sucre



L'Atelier d'un Moulin à Sucre au Nouveau-Orléans. Vue de la Cour - à droite du C^{te} Chapel - l'atelier d'un Moulin.







1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

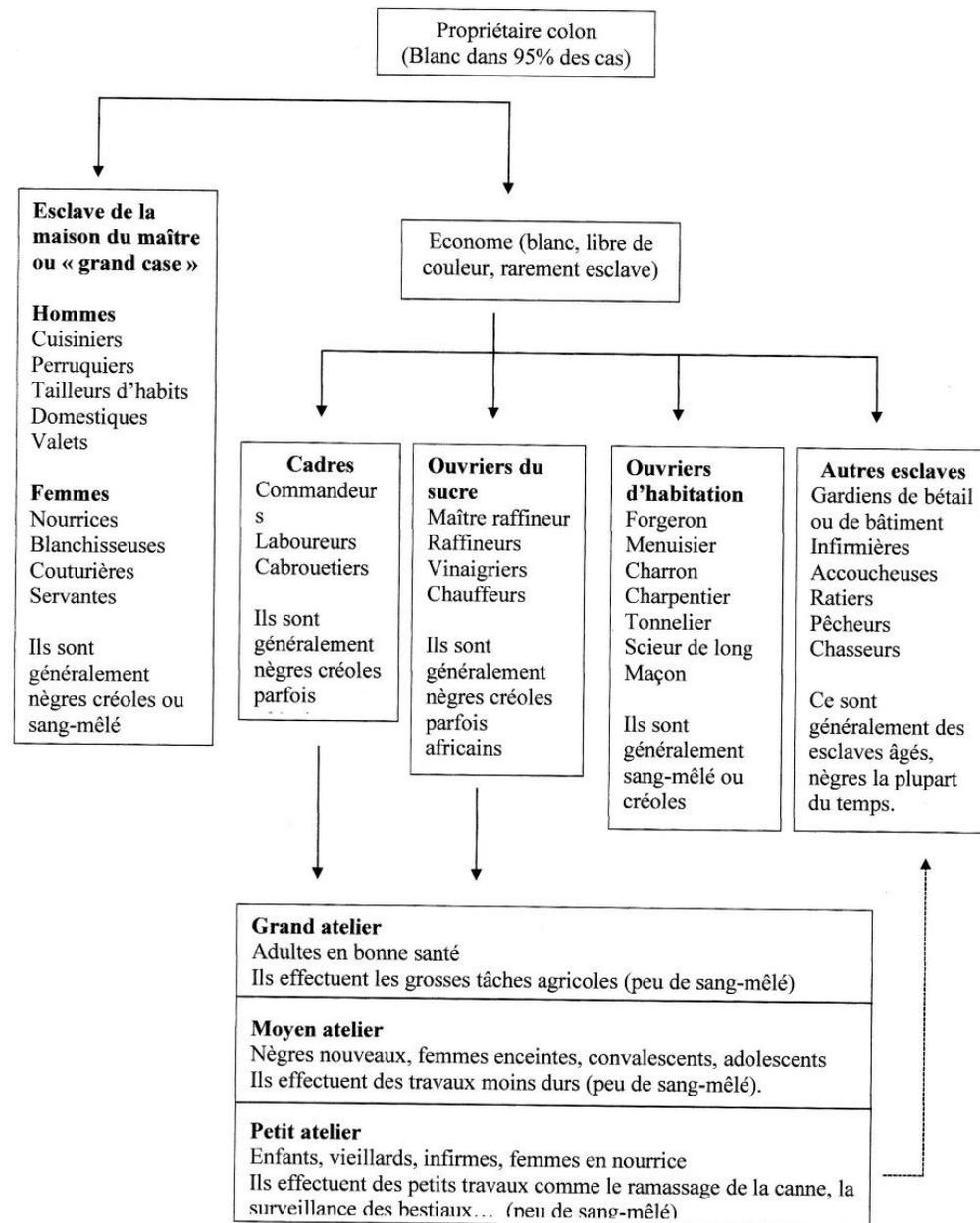
3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

Organisation sociale d'une habitation sucrerie



Servantes « mulâtresse » et « négresse »

Tableau anonyme fin XVIIIe siècle, musée d'Aquitaine



1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 **Affranchis et « petits blancs »**

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

Affranchis

- La première génération d'affranchis est souvent sans propriété et vit dans l'entourage de l'ancien maître.
- Le sieur Bouchard révèle implicitement sa paternité, en déclarant à propos de deux mulâtresses, que « ces deux petites filles sont nées chez lui, et qu'accoutumé à les voir tous les jours, il a conçu pour elles le même attachement et la même tendresse qu'un père a pour ses enfants ».

A.D.G. NOTARIAT VALEAU SAINT-FIT. Minute n°44, affranchissement des filles mulâtresses de la citoyenne Elizabeth surnommée Vénus, le 22 juillet 1793.

« Petits blancs »

des hommes de mer, des aventuriers et des gens sans état, qu'on désigne sous le nom de Petits Blancs, dont le nombre pèse toujours sur les villes, que les nègres haïssent par instinct, et que les gens de couleur méprisent par raisonnement, parce qu'ils les voient tels qu'ils sont en effet, des chevaliers d'industrie, des êtres souvent dégradés, cherchant fortune à tout prix, et par toutes sortes de moyens.

Eugène Boyer-Peyreleau, *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1^{er} novembre 1825*, Paris, Chez Ladvocat. 1826 (1^{ère} édition en 1823), Tome 1, p. 175-176.

A la Réunion, les Blancs créoles sont habillés simplement, « leur vêtement ordinaire est une chemise et un grand caleçon de toile bleue, un mouchoir à la tête. Tous vont nu-pieds».

Economes, chirurgiens, commis, déserteurs, vagabonds...

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

Petits planteurs

Fortune inférieure à 10 000 livres coloniales, moins de 3 esclaves.

Superficie des terres inférieure à 20 hectares.

Production de vivres.

A Anse-Bertrand, la moitié des gens recensés comme blancs sont réputés blancs et petits propriétaires d'esclaves et de terres.

Si on prend en considération les familles possédant au moins un esclave, 32 sont blancs jusqu'à preuve du contraire, 14 sont blancs métissés, 1 est libre de couleur. Selon les régions 5 à 30% des esclaves appartiennent à des libres de couleur.

Maîtres-artisans, petits marchands

Maître-forgeron, maître-charpentier, maître-tailleur

« des pacotilleurs, et de ceux qui font le commerce de détail, gens qui se renouvellent fréquemment » (Eugène Boyer-Peyreleau)

A la Réunion, les deux tiers des colons sont considérés comme appartenant au peuple. Des gens possédant jusqu'à deux ou trois esclaves relèvent du peuple.

Concurrence en ville entre libres de couleur et blancs de cette catégorie.

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

Planteurs d'habitations secondaires

- Fortune de 10 000 à 100 000 livres
- 4 à 50 esclaves
- Propriétaires d'habitations secondaires produisant du café, indigo, coton, cacao.
- Café aux Mascareignes.
- En 1788, Saint-Domingue compte 3 117 habitations caféières pour 948 en Martinique et 774 en Guadeloupe. Gros marchands et maîtres-artisans importants.

Notables urbains

- Professions libérales (médecins, notaires).
- Cadres de l'armée et de l'administration (juges, receveurs...)

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

« Grands blancs »

« Grands blancs » appelés aussi « Blancs blancs ». Souvent plus d'une centaine d'esclaves. En 1788, 324 sucreries en Martinique, 362 en Guadeloupe, 793 à Saint-Domingue, moins de 20 en Guyane, 0 dans les Mascareignes. Les fortunes dépassent 100 000 livres.

Beaucoup de grands propriétaires absents à Saint-Domingue, remplacés par des procureurs.

Gouy d'Arsy affirme « c'est tout Saint-Domingue qui est dans la maison du roi. »

Moreau de Saint-Méry, « Nous voyons de plus en plus ce qu'il y a de plus illustre dans la noblesse française se confondre avec l'opulence américaine. »

Négociants

Négociants pratiquent commerce international (important esclaves et marchandises d'Europe et exportent denrées coloniales)

« des commissionnaires ou négociants cosignataires des bâtiments de commerce pour la vente des cargaisons et les chargements en retour ; ces commissionnaires fournissent les colons, de toutes les marchandises nécessaires dans les habitations, dont ils vendent les denrées moyennant une commission, d'au moins 5 p. cent sur les sucres, et à proportion sur les autres produits » (Eugène Boyer-Peyreleau)

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

Les milices

- Une à plusieurs compagnies par quartier
- Des compagnies de couleur séparées des compagnies blanches
- Rôle administratif et militaire du commandant de quartier

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs

3.3 Gouverneur et intendant

Conseils supérieurs

- Un conseil supérieur par province ou colonie
- Tribunaux d'appel
- Enregistrement des lois
- Créateur de législation interne
- Les plus notables des habitants des colonies

1. « Propriétés pensantes » et non propriétaires

1.1 « Nègres de Guinée » et « nègres créoles »

1.2 « Esclaves à talent » et esclaves domestiques

1.3 Affranchis et « petits blancs »

2. Hiérarchie des propriétaires

2.1 Petits planteurs, maîtres-artisans, petits marchands

2.2 Planteurs d'habitations secondaires et notables

2.3 « Grands blancs » et négociants

3. L'encadrement des colonies

3.1 Commandants de quartier, officiers de milice

3.2 Les conseils supérieurs et les tribunaux de sénéchaussées

3.3 Gouverneur et intendant

Le gouverneur

- Nommé par le roi, révocable à tout moment
- Officier de marine
- Représentant du roi dans la colonie
- Chef de la force armée
- Membre du Conseil supérieur

L'intendant

- Intendant de police, finances et justice
- Officier de plume
- Finances, impositions, budget
- Membre du Conseil supérieur
- Supervise administration, justice et finances.